

## GRAND PRIX DE LIMERE Du 24 au 26 Avril 2020

### Règlement de l'épreuve

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs

**Article 1 – Formule de jeu** : 54 trous stroke play – 18 trous par jour – cut après 36 trous.

Épreuve ouverte aux joueurs amateurs licenciés à la FF Golf à jour du droit de jeu fédéral avant la date de clôture des inscriptions, et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale. Les joueurs étrangers doivent fournir un certificat médical à l'inscription.

**Epreuve non-fumeur** : voir § 1.2-2 (5)

**Article 2 - Séries, marques de départ et nombre de joueurs** :

Une série Dames : index inférieur à 9.5 30 joueuses Départs marques bleues  
Une série Messieurs : index inférieur à 6.5 102 joueurs Départs marques blanches

Le nombre total des engagés sera limité à **132 joueurs (dont 13 wild-cards)**. Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en privilégiant d'abord les joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du (W) WAGR, puis en fonction de l'ordre du dernier Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions; puis par ordre d'index.

13 places seront réservées aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index (10 chez les messieurs et 3 chez les dames). Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle.

**Article 3 - Cut** : après 36 trous, **60 joueurs plus les ex-æquo** seront qualifiés pour le dernier tour au prorata du nombre des inscrits par série.

**Article 4 - Droits d'engagement** : (journée d'entraînement le jeudi 23 Avril 2020 comprise)

- Adultes et non licenciés FFG 100 Euros
- Jeunes licenciés FFG nés de 1995 à 2001 50 Euros
- Jeunes licenciés FFG nés de 2002 et après 40 Euros

**Article 5 - Clôture des engagements** : **Jeudi 9 Avril 2020 à 18 heures**

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.  
La liste des joueurs retenus sera publiée sur le site du golf ([www.golflimere.com](http://www.golflimere.com)) le mardi 14 Avril 2020.

**Article 6 – Inscriptions** : Les inscriptions se feront uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement **jusqu'au jeudi 9 Avril 2020 à 18 heures** et seront adressées à :

**A.S. du golf de Limère, Grand Prix de Limère,  
1411 Allée de la Pomme de Pin, 45160 ARDON.  
Tél : 02.38.63.89.40 – Mail : [grandprix@golflimere.com](mailto:grandprix@golflimere.com)**

**Article 7 - Tirage des départs**

Les horaires de départ du 1er tour se feront par tranches horaires décidées par le Comité de l'épreuve.

**Diffusion le mercredi 22 Avril 2020 à 18h.** Les départs du 2ème tour seront ceux du 1er tour, en les divisant en deux, en permutant chaque moitié tout en gardant les mêmes groupes et en alternant les départs au 1 et au 10 entre les deux tours. Les départs du dernier tour se feront dans l'ordre inverse des classements après le 2ème tour.

**Article 8 - Prix** : Trophée aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> des classements généraux Messieurs et Dames.

**Article 9 - Départage** : Play-off « Trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque sexe, sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve. Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et dernier trou. Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

**Article 10 - Remise des prix** : Dimanche 26 Avril 2020, 30mn après l'arrivée de la dernière équipe, suivie d'un cocktail. En cas d'absence injustifiée à la remise des prix et non validée par le Comité, le prix sera remis au joueur suivant dans le classement.